

Sauvegarde des documents et RGPD

Notes de version

Indice	Date de mise à jour	Diffusion
V1	13/10/2021	19/10/2021
V23.1	24/10/2023	24/10/2023
V25.1	21/11/2025	21/11/2025

Principe

Idéforce prend très au sérieux le respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel des différentes parties prenantes aux expertises, qu'il s'agisse des élus en CSE, des représentants de l'entreprise ou des salariés.

L’Institut s’engage à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour assurer la protection des données à caractère personnel (ci-après nommées « Données ») et à traiter et à utiliser de telles données dans le respect des dispositions applicables, et notamment du Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 (dit RGPD), et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « loi informatique et libertés ».

Les Données font l’objet d’un traitement informatique par l’Institut agissant en qualité de responsable de traitement, dont la finalité de traitement est de permettre exclusivement le bon déroulement des expertises.

Les Données sont susceptibles d’être utilisées à des fins statistiques de façon anonymisée.

Les Données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l’accomplissement des finalités de l’Institut.

Toute personne physique dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des Données, ainsi que de limitation et d'opposition au traitement et d'organisation du sort de ses Données après son décès.

En cas d'exercice du droit d'opposition, toute communication auprès de la personne concernée (à l'exclusion de la gestion de son compte) cessera.

En sa qualité de sous-traitant, l’Institut s’engage à traiter les Données conformément aux instructions documentées du commanditaire, et uniquement pour la seule finalité de l’expertise.

Mode de conservation

Les documents sont conservés au format informatique sur un serveur sécurisé où seules les personnes suivantes ont accès :

- Directeur
- Experts
- Assistantes
- Délégué fédéral aux compétences syndicales
- Chargé de mission aux compétences syndicales

Les ordinateurs portables utilisés au sein d'Idéforce sont sécurisés par le cryptage du disque dur. Ceci interdit toute utilisation des données en cas de perte ou de vol.



Chacune a été sensibilisée au caractère confidentiel et sensible des informations détenues par l'institut dans le cadre des expertises.

Un exemplaire du rapport final et les documents administratifs (lettre de mission, cahier des charges, devis, facture, ...) sont archivés.

Durée de conservation

Le directeur, en tant que « responsable de traitement » fixe les durées de conservation des données personnelles.

Conformément aux dispositions du Règlement Européen sur la gestion des données personnelles (RGPD), celles-ci sont conservées la durée nécessaire à la réalisation de l'expertise.

Au plus tard, au-delà de 60 mois (5 ans) d'inactivité les données personnelles sont supprimées de la base de données.

Pour autant, en cas de demande formelle, les données personnelles dont dispose Idéforce sur une personne sont effacées sous un délai d'un mois à date de la réception de la demande écrite de suppression (courrier recommandé, lettre simple, courriel).

Nb : les données anonymisées ne sont plus considérées par le législateur comme des données personnelles.



Afin de pouvoir justifier du traitement des données personnelles et de la conformité de son action à la réglementation, Idéforce conserve les contacts supprimés dans une liste d'opposition garantissant qu'ils ne seront plus sollicités à l'avenir.

Sont conservées en **base active** tous les informations utiles à la réalisation de l'expertise (de la sollicitation à la facturation).

Note :

Il s'agit de la durée nécessaire à la réalisation de l'objectif (finalité du traitement) ayant justifié la collecte/enregistrement des données.

En pratique, les données seront alors facilement accessibles dans l'environnement de travail immédiat pour les services opérationnels qui sont en charge de ce traitement.

Ceci concerne tous les documents produits par l'institut ainsi que ceux collectés, réalisés ou utilisés par les experts au cours de leur mission (questionnaires renseignés, compte-rendu d'entretien, prise de note, différentes versions du rapport, supports de présentation, courriels, etc.).

Les données considérées comme personnelles sont détruites, au plus tard, 5 ans après la restitution du rapport au CSE.

Sont conservées en **archivage intermédiaire** toutes les informations présentant un intérêt stratégique, intellectuel ou commercial des dossiers clos (restitution effectuée, délai de contestation échu et facture réglée dans son intégralité).

Note :

Les données personnelles ne sont plus utilisées pour atteindre l'objectif fixé (« dossiers clos ») mais présentent encore un intérêt administratif pour l'organisme (ex : gestion d'un éventuel contentieux, etc.) ou doivent être conservées pour répondre à une obligation légale (par exemple, les données de facturation doivent

être conservées dix ans en application du Code de commerce, même si la personne concernée n'est plus cliente).

Les données peuvent alors être consultées de manière ponctuelle et motivée par des personnes spécifiquement habilitées.

Ceci concerne tous les documents produits par l'institut (contractualisation et facturation) et les documents non-nominatifs produits par les experts (version définitive du rapport, support de présentation, annexes, etc.).

Les données de facturation sont conservées 10 ans en archivage intermédiaire.

Les données techniques sont conservées 5 ans en archivage intermédiaire avant d'être placées en archivage définitif.

Sont conservées en **archivage définitif** toutes les informations liées à la production intellectuelle de l'institut en lien avec le domaine de l'expertise.

Note :

En raison de leur valeur et intérêt, certaines informations sont archivées de manière définitive et pérenne.

Ceci concerne les rapports d'expertises dans leurs versions définitives et leurs supports de restitution.

Source : <https://www.cnil.fr/fr/les-durees-de-conservation-des-donnees>